

2020
BULLETIN MUNICIPAL



Champsac

Sommaire

SOMMAIRE/ÉTAT CIVIL p 1

MOT DU MAIRE p 2

INFOS MUNICIPALES

- Réalisations p 3
- Projets p 4
- Finances p 5
- Actualités p 6

INFOS DIVERSES

- Intercommunalité p 7-12
- Autres associations et partenaires p 13-15
- Fleurissement p 16

VIE ASSOCIATIVE

- I.M.A tendres animaux p 17
- Les sacs à dos p 18
- Ensemble pour nos enfants / FFCO p 19
- Cicerone / Comité des fêtes p 20
- Le Cercle de l'Amitié p 21
- ACCA p 22

Etat civil 2019

- NAISSANCES -

Margaux, Marie LHOMME
née à Limoges le 11 octobre 2019

- MARIAGES -

Le 13 août 2019
Monique, Francette RAFFIER
& *Christian DUFOUR*

- DÉCÈS -

Le 9 janvier 2019
Gabriel, Martial SABOURDY

Le 22 avril 2019
Simone VILLARD

Le 1^{ER} septembre 2019
Clémence DAURIAT née FREDON

MAIRIE

1 rue des Fontaines, 87230 Champsac

Tél : 05 55 78 43 33

Mail : mairie.champsac@wanadoo.fr
mairie@champsac.fr

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Mardi :
de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 18h00

Le Mercredi : de 08h30 à 12h00

Du Jeudi au Vendredi : de 08h30 à 12h00
de 13h30 à 18h00

Le Samedi : de 08h30 à 12h00

Permanences du RAM :
les jeudis matin : 9h -12h

Le mot du maire



Suite au grand débat organisé par la Président de la République, le gouvernement et les institutions parlementaires ont bien compris le ras le bol et le mécontentement de beaucoup de maires qui se sentent dépossédés au sein des intercommunalités où, trop souvent, tout est décidé sans dialogue, écoute et concertation par un noyau très réduit de gouvernance.

Notre communauté de communes est un bon élève dans cette façon de faire et en particulier dans le domaine de la voirie où malgré les conseils et demandes (restés aux oubliettes) de nombreux maires, des décisions aberrantes dues à l'incompétence, à de l'irresponsabilité et à de l'entêtement, ont abouti à des dérives financières impardonnables et graves.

Pour ce qui concerne les révisions des attributions de compensations, demandées sans cesse par beaucoup d'élus depuis de nombreuses années, tout a été remarquablement orchestré pour retarder et aborder le sujet !

Mais il y a peu de temps, notre petite gouvernance a eu une idée pour faire avancer le débat sur le sujet en organisant une réunion, à laquelle aucun maire n'a été convié (!), avec les services des impôts afin de leur confier une mission pour étudier les finances communales en vue d'une future solidarité au sein de l'intercommunalité : nous n'avons par ailleurs reçu aucun compte rendu écrit et détaillé suite à cette réunion. Le 15 novembre 2019 on nous demande d'approuver rapidement le principe de cette mission pour transmettre le «bébé» aux futurs élus de 2020 qui auront 6 mois pour dire oui ou non à cette initiative qui, je le répète, n'a rien d'obligatoire. Devant de tels agissements, il est hors de question de se laisser «enfumer».

Je vais arrêter là et plutôt penser aux bons moments et belles satisfactions qui m'ont été procurées en 37 ans de mandat au dévouement de vous tous, même s'il est impossible de faire l'unanimité, bien évidemment. Ma décision de ne pas me représenter en 2020 a été prise, comme vous le savez, depuis 2014. Ce n'est surtout pas dû à un ras le bol, mais vous comprendrez qu'à un moment donné il faut savoir profiter avant qu'il ne soit trop tard de moments libres pour sa famille et ses loisirs.

Ce sera une chance, j'en suis persuadé, d'avoir une future équipe municipale renouvelée, avec de nouvelles idées bénéfiques pour tous. Je serai également à sa disposition, si elle le souhaite, pour lui apporter toute aide ou conseil qu'elle jugera utile. Il en est de même pour vous tous.

Je ne me permettrai pas de faire un bilan de cette mandature dont les nombreuses années vous ont permis de faire votre analyse. Je remercie bien évidemment tous nos artisans, commerçants, petites et moyennes entreprises, associations, personnel communal et bien sûr tous ceux qui parmi vous ont participé directement ou indirectement, à la renommée de notre commune pour son développement et son bien vivre.

Je souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes et une bonne année 2020 pleine de bonheur et de satisfactions ainsi qu'à vos proches. Toujours une pensée particulière pour ceux qui souffrent et affrontent la maladie et la solitude.

**Le maire de Champsac,
Guy BAUDRIER**

RÉALISATIONS

Comme tous les ans, suivant les possibilités financières de la commune ou du retard des entreprises, certains travaux prévus en 2018 se sont terminés et ont été payés en 2019.

1. L'aménagement d'une place publique dans la rue des Fontaines :

- Coût 38 500 € HT
- Subvention Etat - DETR 25 %
- Subvention C. Dép. 35 %

2. Les plantations seront réalisées fin décembre 2019 (voire début d'année 2020)

3. Aménagement des allées du cimetière dans le cadre de l'opération zéro pesticide :

- Coût 32 000 € HT
- Subvention Etat - DETR 25 %
- Subvention C. Dép. 35 %

4. Réfection des bordures et des trottoirs dans la rue des Hirondelles :

- Coût 18 000 € HT
- Subvention C. Dép. 50 %

5. Collecteur d'eaux pluviales dans la rue des Engoulevents :

- Coût 17 700 € HT
- Subvention C. Dép. 50 %

La réfection générale de la chaussée ne se fera probablement que début 2020.

6. Mise en sécurité de l'accès à l'école dans le cadre du plan anti intrusion :

- Coût 5 400 € HT
- Subvention Etat - DETR 25 %
- Subvention C. Dép. 35 %

7. Réfection des façades et des menuiseries extérieures au local de l'ACCA (l'ancienne poste) 2^{ème} tranche de travaux :

Le remplacement des volets est terminé ; le sablage des façades ainsi que le démoussage de la toiture ne sont pas réalisés à ce jour.

- Coût 5 200 € HT
- Subvention Etat - DETR 25 %
- Subvention C. Dép. 35 %

Je vous invite à visiter les travaux intérieurs réalisés par l'ACCA : nous disposons désormais d'une superbe salle de réunion.

AVANT



APRÈS



8. Grosses réparations de la voirie communale :

- Voirie intercommunale : VC11 de Pressoueras

La communauté de communes Ouest Limousin a procédé à la réalisation des travaux préparatoires dont l'estimation était de 32 000 € HT mais aussi du revêtement général normalement prévu en 2020.

Par conséquent il n'y a pas de programme d'investissement prévu pour 2020. Montant des travaux : 57 800 € HT

- Voirie communale :
 - VC de la Vergnolle & VC du Verdier
 - Montant 9 500 € HT
 - Subvention C. Dép. 50 %

LES PROJETS

1. Construction de sanitaires publics automatiques face à la mairie (prévus initialement en 2018) :

- Montant des travaux d'aménagement et d'accès : 29 000 € HT
- Subvention Etat - DETR 25 %
- Subvention C. Dép. 35 %

2. Aménagement du chemin rural de la Maison Neuve (prévu en 2018) :

- Montant : 21 000 € HT
- Subvention C. Dép. 50 %

3. Réfection d'une fontaine à Bousseroux simultanément à l'aménagement du chemin rural la reliant au chemin PDIPR «des Puits» (prévu en 2018) :

- Montant des travaux : 10 500 € HT
- Subvention C. Dép. 50 %

4. Dégagement de visibilité au carrefour dans la Rue des Engoulevents et la rue des Fontaines au niveau de la salle des fêtes :

- Montant des travaux : 18 700 € HT
- L'Etat a déjà versé la subvention (50%) dans le cadre des amendes de police ; un compromis semble avoir été trouvé avec la famille Devigne pour enfin réaliser cette opération.

5. Réfection du court de tennis :

- Montant des travaux : 27 631 € HT
- Subvention Etat - DETR 25 %
- Subvention C. Dép. 35 %

6. Réfection de l'ancienne grange attenante à la place aménagée dans la rue des Fontaines (photo ci-contre) :

Ce bâtiment très ancien et symbole de la vie paysanne dans le bourg autrefois méritait d'être conservé et réhabilité de façon identique au passé.

- Montant des travaux : 13 450 € HT
- Subvention Etat - DETR 25 %
- Subvention C. Dép. 30 %



7. Création d'un parking dans le centre bourg face aux Ets Fredon :

Ce projet a été ajourné en 2019.

- Montant des travaux : 47 000 € HT
- Subvention Etat - DETR 25 %
- Subvention C. Dép. 35 %

8. Grosses réparations de la voirie communale :



- Renforcement et réfection de la chaussée de la rue des Ecoles :

- Montant des travaux : 33 780 € HT
- Subvention C. Dép. 50 %



- VC du stade :
 - Montant des travaux : 9 928 € HT
 - Subvention C. Dép. 50 %

Bien évidemment les décisions de faire ou de ne pas faire ces réalisations ou de les reporter sont subordonnées aux moyens financiers de la commune et seront prises par la nouvelle municipalité mise en place suite aux élections municipales en mars 2020.

BUDGET 2019

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses		826 340,00 €
CHARGES A CARACTERE GENERAL		220 141,00 € 26,64%
Energie-électricité- fioul-carburant		35 000,00 €
Fournitures administratives		2 800,00 €
Fournitures scolaires		5 000,00 €
Entretien, réparations biens immobiliers		39 100,00 €
Alimentation cantine		27 500,00 €
Fournitures d'entretien		3 800,00 €
Primes d'assurances		15 060,00 €
Timbres - télécommunications		7 300,00 €
Fêtes et cérémonies		6 500,00 €
CHARGES DE PERSONNEL		334 713,00 € 40,51%
Salaires & cotisations + participation rémunération		
ATSEM Champagnac-la-Rivière		
CHARGES DE GESTION COURANTE		71 555,00 € 8,66%
Indemnités Maire et Adjointes + cotisations		33 800,00 €
Contribution SIVU		18 139,00 €
Contribution eaux pluviales		11 236,00 €
Subventions associations et aides		7 000,00 €
CHARGES FINANCIERES		20 332,00 € 2,46%
Intérêts des emprunts		19 332,00 €
DEPENSES IMPREVUES		29 744,00 € 3,60%
Virement Section Investissement		142 198,00 € 17,21%
Excédent de fonctionnement disponible		

Recettes		826 340,00 €
IMPOTS & TAXES		428 205,00 € 51,82%
Contributions directes		324 592,00 €
Taxe Additionnelle		14 000,00 €
Compensation CC Ouest-Limousin		56 613,00 €
DOTATIONS, SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		176 051,00 € 21,30%
D.G.F -DSR-DGD / Etat		148 434,00 €
Compensation / Etat		26 451,00 €
VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS		29 177,00 € 3,53%
Cimetière, cantine, transport, garderie		25 695,00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION		29 780,00 € 3,60%
Revenus des immeubles		27 630,00 €
RESULTAT REPORTE N-1		140 862,00 € 17,05%

ACTUALITÉS

- L'école primaire



Le nombre d'élèves à Champsac est sensiblement identique à celui de l'année 2018-2019. Pour la rentrée 2019-2020, l'effectif devrait être en baisse, conséquence du départ pour le collège des enfants de CM2, non compensé par l'arrivée des enfants de CP.

Pour l'année 2018-2019, l'école avait été sélectionnée pour l'attribution d'une aide pour l'achat de livres, elle l'a été aussi pour l'équipement en tablettes numériques à hauteur de 50% du coût.

Tous les enfants ont donc à leur disposition, en classe, des outils numériques puisque des ordinateurs portables avaient été acquis précédemment.

Pour répondre aux préconisations de l'Éducation Nationale, un portillon avec interphone a été installé en novembre.

Ainsi seuls les parents se faisant connaître par ce moyen peuvent pénétrer dans l'école.



- Les élections municipales

1^{er} tour : 15 mars 2020

2^d tour (s'il a lieu) : 22 mars 2020

Petit rappel :

Désormais il est possible de s'inscrire toute l'année : la date du 31 décembre n'est plus impérative.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.

À savoir :

Dans certaines situations (français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la



nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...), ce délai est allongé jusqu'au 10^{ème} jour précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Pour les élections municipales, il s'agit du jeudi 5 mars 2020.

Exemple : Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit d'office sur les listes électorales, s'il a accompli les formalités de recensement à 16 ans.

S'il n'est pas inscrit, il peut demander son inscription sur les listes électorales à la mairie.

Pour voter lors des élections municipales de 2020, il doit accomplir cette démarche jusqu'au 7 février 2020.

INTERCOMMUNALITÉ



Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable Vayres & Tardoire

La distribution d'une eau potable de qualité et en quantité suffisante sur notre territoire est l'enjeu majeur du syndicat Vayres et Tardoire et du délégataire Saur.

De nouvelles molécules sont recherchées chaque année, ce qui génère des difficultés quotidiennes aux producteurs d'eau potable pour la mise en place de procédés toujours plus poussés pour traiter l'eau brute et garantir cette qualité aux consommateurs. Rappelons que l'eau du robinet est l'aliment le plus contrôlé en France !

Voici un aperçu des travaux et projets réalisés par le syndicat en 2019 :

Installations de 10 purges automatiques sur le réseau, pour éviter l'accumulation de CVM.

Déviations de la canalisation au moulin de Maisonnais, celle-ci passe désormais par le pont, en encorbellement.



Remplacement de plus de 6.5 km de canalisations pour un budget de plus de 500 000€.



Réalisation de forages de reconnaissance pour la recherche d'une nouvelle ressource d'eau.

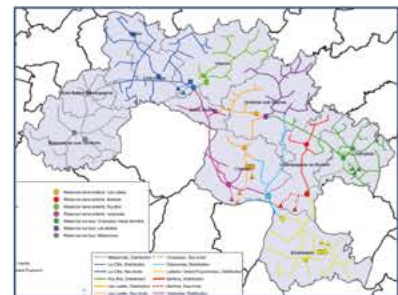
Réalisation d'une étude patrimoniale étendue aux 11 communes du syndicat.



Travaux de mise en conformité des captages de Négrelat (Cussac).

Partenariat avec l'école d'ingénieur de Limoges (ENSIL) pour la mise en place d'un protocole d'élimination de nouveaux résidus de pesticides dans l'eau brute.

Mise en place d'un site internet



Vous trouverez davantage de précisions sur ces travaux sur le site internet du syndicat :

www.siaep-vayres-tardoire.fr

Pour toute question relative à l'eau potable, vous pouvez vous rendre au bureau du SIAEP situé au 1^{er} étage de la mairie d'Oradour sur Vayres ou appeler au 05 55 78 23 97.

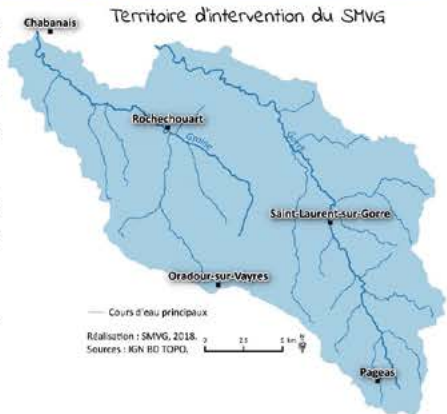


Le Syndicat Mixte Vienne Gorre assure la compétence "Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations - GEMAPI" sur les bassins versants de la Gorre et de la Graine, à cheval sur les départements de la Haute-Vienne et de la Charente.

2019 était la dernière année d'animation du Contrat Territorial Milieux Aquatiques de la Vienne médiane et

ses affluents coordonné en partie par le SMVG depuis 2015.

Toujours dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau et des cours d'eau, voici quelques actions menées durant cette année 2019 :



La restauration de la continuité piscicole et sédimentaire : effacement des seuils de Limont et du Pont du Gorre, plus d'infos : <http://syndicatmixteviennegorre.fr/ctma-vienne-mediane/continuite-ecologique/>



pendant les travaux à St Laurent/Gorre (à gauche) et Rochechouart - Chailac/Vienne (à droite) © SMVG

L'Opération "Deviens ambassadeur d'une mare" poursuit son chemin et a fait étape en 2019 sur la commune d'Oradour sur Vayres. Pour suivre le projet et participer à la sauvegarde des mares et de leurs petits habitants, rendez-vous sur notre page internet dédiée :

<http://syndicatmixteviennegorre.fr/deviens-ambassadeur-dune-mare/>

Prise en compte de la préservation des cours d'eau et des berges dans le contexte agricole : installation de systèmes d'abreuvement et de franchissement pour le bétail



double descente aménagée (mise en défens des berges à venir) - Gorre © SMVG



© SMVG

Le SMVG à votre service

Le Syndicat accompagne les propriétaires de parcelles humides et de bords de cours d'eau, les exploitants agricoles et les collectivités dans leurs projets et peut mobiliser des financements publics :

=> Contactez nous : contact@syndicatmixteviennegorre.fr

Plus d'infos : www.syndicatmixteviennegorre.fr

Suivez notre page facebook : <https://www.facebook.com/syndicatmixteviennegorre/>

INTERCOMMUNALITÉ

ANNUAIRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Communauté de communes Ouest Limousin
La Monnerie - 87150 Cussac
contact@ouestlimousin.com / 05 55 78 84 07
www.ouestlimousin.com

ENFANCE - JEUNESSE

Enfance

enfance@ouestlimousin.com

Crèches

Les Petits Filous, Saint-Laurent-sur-Gorre
lespetitsfilous@ouestlimousin.com 05 55 48 10 10

L'Île aux trésors, Cussac

lileauxtresors@ouestlimousin.com 05 19 99 24 47

Lieu d'Accueil Enfants Parents

La Planète du Petit Prince, Saint-Mathieu
laep@ouestlimousin.com

Relais d'Assistants Maternels

Les P'tits Ram'heures, Saint-Laurent-sur-Gorre
lesptitsramheures@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Au Pays de Gulliver, Cussac (et antenne à Champsac)

ramcussac@ouestlimousin.com 05 87 33 00 79

Jeunesse

jeunesse@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21 / 06 77 50 16 53

Accueil de loisirs

Les Hirondelles, Cognac-la-Forêt 06 70 51 30 55
leshirondelles@ouestlimousin.com 05 55 03 52 83

La Clé des Champs, Maisonnais-sur-Tardoire 06 76 79 36 93
lactedeschamps@ouestlimousin.com 05 55 70 02 28

Les Écureuils, Saint-Laurent-sur-Gorre 06 71 83 64 76
lesecureuils@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Garderies et activités périscolaires

periscolaire@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21

Adolescents

ados@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22

Jeun's Club, Oradour-sur-Vayres

jeuns.club@ouestlimousin.com 06 74 56 36 24

Jeun's Sports, Saint-Laurent-sur-Gorre

jeuns.sports@ouestlimousin.com 06 87 53 29 90

ENVIRONNEMENT

Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

spanc@ouestlimousin.com 05 55 48 19 24

Collecte des ordures ménagères

om@ouestlimousin.com 05 87 33 00 73

SOCIAL

Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS

cias@ouestlimousin.com

Point-écoute 05 55 48 93 90

Maison de retraite Dins Lou Pélou (EHPAD)

3, rue du Fromental - 87150 Cussac

ehpadcussac@wanadoo.fr 05 55 70 91 54

Résidence Services des Feuillardiers

3, rue du Fromental - 87150 Cussac

..... 05 55 70 91 54

CULTURE, TOURISME & SPORTS

Sports

sports@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22 / 06 87 53 29 90

Tourisme

tourisme@ouestlimousin.com

Accueil d'Oradour-sur-Vayres 05 55 78 22 21

Accueil de Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 00 06 55

La Boutique des Créateurs 05 55 78 22 21

Lecture publique

mediatheques@ouestlimousin.com

Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 48 18 18

Cussac 05 55 00 44 34

Oradour-sur-Vayres 05 55 78 14 37

Cognac-la-Forêt 05 55 77 49 78

Marval 05 44 22 97 19

Saint-Mathieu 05 55 09 81 44

Culture, patrimoine & vie associative

assoculture@ouestlimousin.com 05 55 78 11 88

NUMÉRIQUE

Communication

communication@ouestlimousin.com 05 55 78 11 88

Aménagement numérique

numerique@ouestlimousin.com 05 87 33 00 72

Les Réseaux Sociaux

Facebook Communauté des Communes Ouest Limousin

Instagram @ccouestlim



OUEST
Limousin
communauté de communes
un territoire à vivre!



Regroupant 6 Communautés de Communes (*), l'association « Châtaigneraie Limousine » intervient sur 73 communes du sud-ouest de la Haute-Vienne. Elle a pour mission première d'accompagner les porteurs de projets publics ou privés, dans des domaines variés : tourisme, économie, services, mobilité...

Elle dispose d'un programme européen LEADER, doté initialement de 2,3 M €, pour financer des projets de collectivités, d'associations ou d'entreprises qui s'inscrivent dans sa stratégie de développement local.

Si vous êtes porteur d'un projet économique ou d'intérêt général, n'hésitez pas à nous contacter !

Focus sur la mobilité

La question de la mobilité est centrale en milieu rural pour l'accès aux services comme pour l'accès à l'emploi.

Début 2020, la Châtaigneraie Limousine lancera une étude pour mieux connaître les besoins de mobilité sur son territoire puis proposer une prise en charge adaptée et adaptable de ces besoins. Elle engagera également une étude sur le développement du vélo, aussi bien pour des usages touristiques et de loisirs que pour des usages utilitaires du quotidien.

Pour mener à bien ces deux études, elle s'appuiera sur le vécu de la population et des usagers locaux. Alors, si vous êtes intéressé(e), suivez notre actualité pour savoir comment participer !

(*) Briance Sud Haute-Vienne, Ouest Limousin, Pays de Nexon-Monts de Châlus, Pays de Saint-Yrieix, Porte Océane du Limousin et Val de Vienne

Coordonnées :

Châtaigneraie Limousine
Siège : La Monnerie - 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES
Antenne : 6 rue Pierre et Marie Curie - 87800 NEXON
05 55 70 99 40 - contact@chataigneraielimousine.fr

Suivez-nous !

Site Internet : www.chataigneraielimousine.fr
Page Facebook : @chataigneraielimousine

L'activité de la Châtaigneraie Limousine est soutenue financièrement par l'Europe, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) du Limousin et ses Communautés de communes adhérentes.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Le service des ordures ménagères évolue à partir du 1^{er} janvier 2020 avec la mise en place de la redevance incitative sur le territoire de la Communauté de Communes Ouest Limousin.

En effet, cette pratique est déjà en fonctionnement sur 6 communes du territoire et sera étendue sur les 10 autres communes.

La tarification incitative pour le financement du service public de prévention et de gestion des déchets n'est autre qu'une redevance générale, comme appliqué actuellement, comprenant une part variable calculée en fonction de la quantité de déchets produits (nombre de levées). Le poids ne sera pas quantifié et ne rentrera pas dans la facturation de la part variable. Elle intègre le niveau de production de déchets pour facturer l'utilisateur, alors incité financièrement à des comportements vertueux.

Il est donc plutôt conseillé de sortir son contenant lorsqu'il sera plein afin de limiter le nombre de levées facturées.

L'utilisateur est encouragé à modifier ses comportements vers :

- une diminution des quantités de déchets produits pour une prévention des déchets (par exemple, la pratique du compostage domestique se développe dans beaucoup de collectivités instaurant une tarification incitative) ;
- une augmentation du tri (collectes sélectives mais aussi déchèteries) pour une meilleure valorisation matière et/ou organique ;
- une consommation responsable ;
- une optimisation des services pour une maîtrise des coûts.

La tarification incitative permet de maîtriser le coût du service dans le cadre d'une démarche d'optimisation globale. Dans la majorité des cas, les collectivités constatent, dès la mise en œuvre de la TI, une forte évolution des tonnages (baisse des ordures ménagères, amélioration des collectes sélectives et, parfois, baisse du tonnage global de déchets ménagers et assimilés collectés).

L'année 2020 sera l'année de mise en fonctionnement du système qui sera effectif seulement le 1^{er} janvier 2021. Au cours de l'année 2020, l'utilisateur recevra sa redevance générale et recevra en plus une facture dite « projet » comme s'il était en redevance incitative. Celle-ci lui permettra de prendre connaissance des conséquences de son comportement sur sa redevance.

De plus, la collecte des déchets sera assurée par la Communauté de Communes Ouest Limousin à partir du 1^{er} janvier 2020 sur tout le territoire tous les 15 jours, toute l'année (sauf pour certains cas particuliers des gros producteurs de déchets).

SYMBA

RETOUR SUR LES PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE 2019

Travaux de restauration de la ripisylve sur la Tardoire (Châlus).

Les travaux de coupe sélective de la végétation ont permis de mettre en valeur la Tardoire et la voie verte. En collaboration avec le SIVU des Hauts de Tardoire.



Restauration d'une zone humide en bordure de la Colle (Cussac).

Des travaux de coupe et de broyage de la végétation (arbres, ronces) ont été réalisés afin d'ouvrir le milieu et de lui redonner son potentiel écologique (stockage et épuration de l'eau, flore locale, amphibiens). Pour préserver le ruisseau du piétinement bovin, un abreuvoir et une passerelle seront également mis en place. En collaboration avec la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides du PNR Périgord-Limousin.



Diagnostic du bassin versant du Bandiat

Le technicien du syndicat a travaillé sur le Bandiat et ses affluents afin d'évaluer leur état écologique, d'observer les facteurs dégradants et de proposer des pistes d'actions pour les années à venir.

A noter que le Bandiat présente une richesse biologique qu'il est important de préserver !



AUTRES ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES



La FNATH 87 est une association dont les juristes du service de conseil et de défense reçoivent les adhérents au siège de l'association, 11 avenue de Locarno à Limoges, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, **mais également lors de permanences mensuelles assurées dans de nombreuses communes du département de la Haute-Vienne.**

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents. Cette spécificité ne peut exister que grâce aux 25 sections réparties sur tout le territoire départemental, comme celle d'ORADOUR SUR VAYRES - SAINT LAURENT SUR GORRE, et animées par 190 bénévoles, sans qui rien ne serait possible et que nous tenons à remercier pour leur investissement tout au long de l'année.

La FNATH est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence. Les collaborateurs juristes **reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent** les adhérents et **entreprennent** avec eux les **démarches** nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

Rappelons que les bénévoles vous accueillent de 9 h à 11 h le 1^{er} vendredi à **ORADOUR SUR VAYRES** les **mois pairs**, Salle de la Mairie, ainsi **SAINT LAURENT SUR GORRE** les **mois impairs**, 2 place de l'Eglise (sous les arcades).

Les contacts :

La présidente de la section locale : Hélène DEMAY 05 55 78 53 16

La trésorière de la section locale : Catherine CANIN 06 08 96 41 44

Le groupement départemental, 11 Avenue de Locarno à LIMOGES, 05 55 34 48 97, ou par mail : fnath.87@orange.fr



Un nouveau Conseil d'Administration a été élu au sein de l'association à l'issue de l'Assemblée Générale du 21 mai 2019 :

- Michel NYS, Président
- Philippe GANDOIS, Vice-Président
- Sylvie DELAVIE, Secrétaire
- Cyrille KERVRAN, Trésorier
- Marie-Christine REY, Secrétaire adjointe
- Bernard BEAUBREUIL, Membre
- Catherine BERNARD, Membre
- Jean CAPERAN, Membre
- Jean-Jacques CHEVRIER, Membre
- Claudine COUTET, Membre
- Paul ROUGIER, Membre



Photo prise lors du Conseil d'Administration du 03 septembre 2019

L'activité de Pouce travail est en hausse en 2018 : 65 68 heures ont été réalisées par 183 salariés auprès de 800 clients :

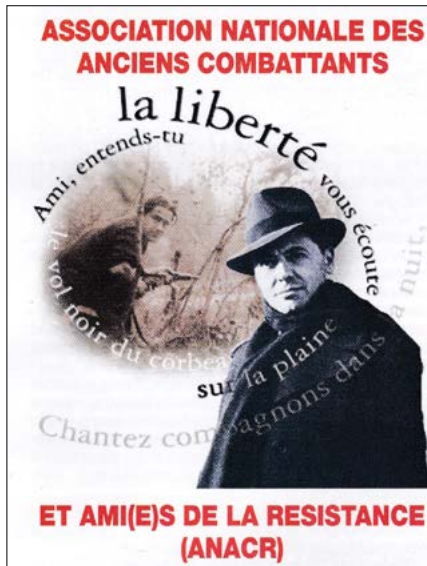
- 64 % en entretien ménager
- 17 % en manutention
- 8 % en entretien des espaces verts
- 2 % sur des postes de manœuvre
- 9 % sur des tâches diverses (garde d'enfants, restauration, distribution d'affiches...)

Contact : Pouce Travail 05.55.02.03.16 -

www.poucetravail.com

ANACR

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET AMI(ES) DE LA RÉSISTANCE



15

L'ANACR est porteuse de la mémoire des combats de la Résistance, qui rassembla dans ses rangs des femmes et des hommes qui croyaient au ciel dans la diversité de leurs religions ou qui n'y croyaient pas, qui étaient Français de naissance ou immigrés, naturalisés ou non, mais qui partageaient le même idéal antifasciste, démocratique, humaniste et antiraciste. Ce combat reste aujourd'hui pleinement le sien.

Le Comité local d'Oradour sur Vayres – Cussac, Saint Mathieu (dont le siège est à l'Hotel de ville d'Oradour sur Vayres, (87150) a pour vocation :

- d'expliquer le rôle essentiel qu'a joué la Résistance dans la libération de notre pays et notamment en Limousin.
- de perpétuer le devoir de mémoire auprès des générations futures face aux thèses négationnistes défendues par certains mouvements extrémistes.
- de combattre toute forme de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie.
- de s'opposer à la résurgence de mouvements nationalistes et fascistes qui représentent un réel danger pour les démocraties.

Pour cela, notre Comité local
- a réhabilité les trous (gourbis) du « maquis de Boubon », à l'initiative d'anciens maquisards.



- a édité deux livres sur la Résistance dans notre Région, actuellement en vente dans les librairies, les Offices de Tourisme, et auprès des adhérents de l'ANACR.

- il participe aux commémorations dans notre canton, en Haute Vienne et dans les départements voisins,

- il accompagne les nombreux groupes scolaires (ou autres), souvent étrangers, qui viennent visiter ce maquis de la forêt de Boubon .

Venez nous rencontrer lors de notre assemblée générale qui se déroulera le samedi 25 janvier 2020

Le samedi 18 juillet, à 11 heures 30, le comité vous invite à la commémoration des combats d'Oradour sur Vayres, à la stèle érigée à la mémoire des résistants tombés face à l'occupant nazi.

*Pour le Comité, le Président
Claude Pauliat*

FLEURISSEMENT

MAISONS ET FERMES FLEURIES

La 61^{ème} campagne de fleurissement de la Haute-Vienne s'est achevée le 8 août 2019.

Le jury communal : Mr PAULIOUT Raymond, Mmes AUPETIT Hélène, CHADELAUD Nicole, DESMERY Annie, DUPUY Danièle, LATHIERE Huguette et THEILLOUT Nicole, après avoir noté anonymement chacun des 45 lauréats, ont sorti le plus méritant de chaque catégorie afin de le présenter au jury mandaté par le Comité Départemental.

1^{ère} catégorie :

maison avec jardin visible de la rue

1^{er} : Mr DESCUBES Yves
& Mme COLOMBIER Viviane
2, Grateloube

Diplôme d'Honneur

2^{ème} : Mr & Mme GROLIER Jean-Pierre
2, lotissement Boismartin

2^{ème} catégorie :

décor floral sur la voie publique

1^{er} : Mr LACAUD Gérard
& Mme LACAUD Andrée
24 rue des Fontaines
2^{ème} : Mr & Mme PERRIER Henri
18 Grateloube

3^{ème} catégorie : balcon ou terrasse

1^{er} : Mr & Mme LACAUD Jean-Claude
5 Bousseroux
Diplôme d'Honneur
2^{ème} : Mr & Mme CHADELAUD Guy
La Roche

4^{ème} catégorie : fenêtre ou mur

1^{er} : Mr & Mme DEKKERS Hugo et Vanessa
Diplôme d'Honneur avec Mention Spéciale
2^{ème} : Mme GRAIG Valérie - 1 Groslier

6^{ème} catégorie : hôtel, restaurant, café

1^{er} : Mme RANGER Véronique
1, Bousseroux
Diplôme d'Honneur avec Mention Spéciale
2^{ème} : MATTHEWS-CLAY
12, rue des Fontaines

7^{ème} catégorie : parcs fleuris

1^{er} : Mr & Mme MERIGAUD Daniel
La Vergnole
Diplôme d'Honneur avec Mention Spéciale
2^{ème} : Mr & Mme ANSELL Peter & Shirley
20 Chandos

8^{ème} catégorie : fermes fleuries

1^{er} : Mr & Mme DEKKERS Théo
Cros
2^{ème} : M^{me} DESCUBES Yvette
& Mr DESCUBES Serge

Le 8 mai 2020, Madame ou Monsieur, maire de la commune, remerciera et récompensera les 45 lauréats et amis des fleurs, pour leur fidèle participation, leur investissement personnel et la qualité des réalisations pour l'embellissement du bourg et des villages.



Fleurissement Villes et Villages 2019

Un Coup de Cœur du Jury du département de la Haute Vienne nous a été décerné pour « l'enherbement des allées du cimetière ».

Félicitations à nos employés communaux.

Vie associative

I.M.A. TENDRES ANIMAUX INSTITUT DE MÉDIATION ANIMALE

L'association a vu le jour en août 2018. Elle a été créée dans le but d'apporter un soutien à des personnes en difficulté physique, psychique ou sociale.

Combattre l'isolement de plus en plus fréquent lorsque la maladie s'installe en évitant le repli sur soi, la peur de l'inconnu, la dépression telles sont les missions de Tendres Animaux.

Enfants, adultes ou personnes âgées sont les bienvenus, la relation homme/animal permet d'effectuer un travail en douceur et dans un climat de détente.

17

Pour réaliser tous ces projets, et nous faire connaître, nous avons organisé le 06 octobre 2019 une manifestation qui a rencontré un franc succès.



Françoise, ravie d'avoir rencontré Didou et continue un mois plus tard à demander de ses nouvelles, elle s'inquiète pour lui.



Même les plus jeunes attendaient avec impatience leur tour pour approcher Didou

Un grand merci à tous les bénévoles et membres de l'association qui se sont investis dans la joie et la bonne humeur pour organiser cette belle journée malgré le mauvais temps.

*Pour plus de renseignements,
vous pouvez contacter Pascale Bernard, présidente,
au 06 44 97 03 09 ou par mail : tendresanimaux@orange.fr*

LES SACS À DOS

C'est dans une bonne ambiance, que les sacs à dos ont marché sur tous les chemins de la commune et celles avoisinantes.

Les adhérents du lundi (de 15 à 18) partent pour des randonnées d'une longueur de 12 à 15 kilomètres. Celui du jeudi (une vingtaine), eux se retrouvent pour un circuit entre 5 et 9 kilomètres.

Plusieurs tracés en Dordogne et Charente après avoir été reconnus seront au programme pour le 1^{er} semestre 2020.

C'est sous un ciel maussade, et malgré la pluie parfois, que plusieurs personnes armées de cisaille, de sécateur et autres outils sont partis sur les 23 kilomètres du sentier des puits afin de couper toutes les ronces et nettoyer les panneaux d'indication du Conseil Général qui en avaient bien besoin.

Cette matinée s'est terminée par un petit repas. Merci à vous.

Le groupe du jeudi a participé à une sortie botanique organisée avec l'association «nos villages nos hameaux» sur le site de la grotte de St-Auvent.

Merci à Yolande, Sylvie, Jacques et Mr Dumont. Un pot de l'amitié a clôturé cette après-midi.

En octobre, une quarantaine de participants se sont élancés pour une randonnée nocturne de 7 kms, qui s'est achevée dans la bonne humeur par une bonne soupe à l'oignon. Merci à tout le monde pour la préparation de cette soirée. Une autre (la nuit du lubérou) est prévue soit en octobre ou novembre 2020 et sera suivie d'un repas.

Pour celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre, n'hésitez pas !!!!!!!!

Du covoiturage est aussi organisé afin d'avoir le moins de voiture possible !!!!!!!

Le montant de l'adhésion reste inchangé : 15 €/ pers (assurance comprise)

Merci à la commune pour leur soutien financier et logistique pour les chemins. Toute l'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2020.

Pour tout renseignement :
Monique Tallet 06 75 25 51 06
lessacsadoschampsacois@gmail.com



Nicole au travail.



En visite au château de Rochebrune à Etagnac (16)

ENSEMBLE POUR NOS ENFANTS

L'association fondée sur le volontariat des parents d'élèves a pour objectif de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants. Nous remercions tout particulièrement la municipalité pour son soutien tout au long de cette année. Cette année encore plusieurs actions ont été menées :

- la participation à Cidre et Cochon avec un stand de divers articles et de bonnes crêpes,
- le défilé effrayant d'Halloween dans les rues de la commune,
- le perpétuel loto des écoles,
- la boum du mardi gras pour les enfants,
- la soirée paëlla,
- le vide grenier qui a été une réussite.

Nous remercions les enseignantes et les parents pour leur aide précieuse.



FFCO, UN CLUB POUR TOUS

Le club existe depuis 23 ans et permet à des filles et des garçons à partir de 6 ans de découvrir et pratiquer le football avec respect, solidarité et convivialité. 3 valeurs qui font l'éthique du club depuis plusieurs années et qui permettent à ce jour de compter 200 licenciés. Le FCCO tient une place importante dans la vie de notre canton à travers ses activités footballistiques mais aussi ses diverses manifestations (loto, repas, tournois...)

Un grand merci s'impose d'ailleurs aux bénévoles licenciés et non licenciés, à tous nos sponsors petits et grands car ils sont essentiels à la vie du club. Et comme l'expression populaire le suggère : « Plus on est de fous, plus on rit », le FCCO ouvre ses portes à toutes les personnes (sans aucune limite



d'âge) qui souhaitent s'investir dans cette association et par ce biais être acteur dans la vie de trois communes : Champsac, Cussac, Oradour sur Vayres,

Le FCCO vous souhaite une excellente année 2020 en espérant qu'elle vous apporte santé, joie, bonheur... Et bien sur de grands moments sportifs.

CICERONE

Faute de disponibilité de la salle des fêtes, nous n'avons pu faire qu'une manifestation cette année le 19 octobre, un concours de belote a rassemblé 50 équipes ce qui aurait pu nous permettre d'offrir une somme raisonnable à l'équipe des chiens guides d'aveugles de Landouge. Sur les conseils de Madame Machicoane, présidente, nous avons préféré attendre l'année 2020 pour faire un don plus conséquent.

Le 4 octobre 2018 Moovie est allé rejoindre sa nouvelle maîtresse à Chateauroux.

Je dois avouer que j'ai eu un gros pincement au cœur car les 22 mois de son apprentissage avait créé des liens très forts. Ce même jour nous avons remis un chèque de 2000€ à l'école des chiens guides.

Cette somme servira à l'éducation de ces gentils compagnons à qui il ne manque que la parole.

Le week-end du 19/20 avril 2020 nous ferons un loto gourmand et si le planning le permet une autre manifestation à définir.

LE COMITÉ DES FÊTES

L'équipe du Comité des fêtes est très satisfaite car le bilan est excellent et ceci nous montre que notre implication dans la vie de la commune n'est pas vaine. Toutes les manifestations organisées par notre équipe rencontrent toujours autant de succès et notamment le concours de belote spécial Noël qui est reconduit début décembre ainsi que les années 80 qui demeurent un incontournable sont toujours une réussite.

Le comité des fêtes remercie la municipalité pour son soutien et sa participation financière sans lesquels rien ne serait possible et en particulier le feu d'artifice qui nous est offert chaque année par la municipalité.

En qualité de présidente, je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur investissement dans cette association car cela



Je remercie la municipalité pour son soutien et le prêt de la salle.

Un grand merci également aux bénévoles pour leur aide précieuse et leur disponibilité ainsi qu'à chacun de vous qui êtes venus apporter votre participation.

Nous vous présentons pour cette nouvelle année tous nos vœux de bonheur, joie et santé.

La présidente Nicole Miniot



demande de la persévérance et le désir de donner de son temps pour organiser des manifestations festives pour les autres ne faiblit pas. Merci à tous.

La Présidente, Maryse PARVERIE

LE CERCLE DE L'AMITIÉ



21

Toujours avec convivialité et dynamisme, les 174 adhérents ont passé l'année 2019 dans la sérénité.

Les réunions mensuelles, repas, sorties, voyages (Venise en juin et l'île de Ré en septembre) n'ont pas fléchi à leurs succès, cependant, à noter une baisse de participation pour le thé dansant du 25 août (la canicule oblige).

Le bureau reste inchangé pour l'année 2020.

PROGRAMME 2020 :

- Réunions mensuelles à thème : le premier vendredi du mois à partir de 14h à la salle des fêtes (pas de réunion en mai et août)
- Repas : samedi 2 mai à 12H, traiteur SARL P. Bénétreau - Le Hech
- Samedi 10 octobre, traiteur l'Auberge du Presbytère
- Thé dansant : dimanche 30 août avec l'orchestre « Julien PROULHAC »
- Concours de belote : dimanche 5 avril
- Loto : dimanche 15 novembre
- Sortie culturelle : dimanche 15 mars à Feytiat avec « Les Pépites de l'Amérique du Sud »
- Voyage : du 05 au 09 juin « Entre Navarre et Aragon »
- septembre : une journée à définir
- Atelier tricot et broderie : le 3ème vendredi du mois à 14H à la salle des réunions de l'association

- Après-midi scrabble : 2ème mardi du mois à 14h30 à la salle de s réunions de l'association
- Informatique :
 - le mercredi de 15h à 18h (semi confirmés)
 - le mercredi de 20h à 23h (anciens débutants)
 - le jeudi de 15h à 18h (confirmés)
 - le jeudi de 20h à 23h (nouveaux débutants)
- Assemblée Générale : vendredi 04 décembre 2020

La présidente et le bureau du Cercle de l'Amitié remercient Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour la mise à notre disposition de la Salle des Fêtes ainsi que de l'ancienne Mairie avec toutes les installations nécessaires pour dispenser les cours informatiques, le Conseil d'Administration et tout les bénévoles qui contribuent au bon déroulement des activités, notamment Mme Hélène AUPETIT (pour le tricot & la broderie), Mme Monique Tallet (pour le scrabble), pour l'informatique Mr Raymond Aupetit à qui nous souhaitons un prompt rétablissement et Mme Rose Dufour qui a bien voulu le remplacer pour le moment.

Les retraités et préretraités désirant nous rejoindre, seront accueillis tout au long de l'année.

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2020.

ACCA

L'ACCA de Champsac traverse les années sans prendre une ride, son dynamisme reste intact.

Le nombre de chasseurs est constant (47), voire en légère hausse, le plan de chasse prévoit 1 cervidé, 40 chevreuils et les sangliers sont au rendez-vous, le tableau de 2018 étant déjà égalé au 9 novembre.

Les lâchers de faisans sont plus nombreux, (bimensuels).

L'activité de l'ACCA comprend, outre la gestion de ce sport et la pratique de cette activité de plein air, des manifestations : le concours de pêche réunissait 60 pêcheurs, le repas champêtre 240 convives, le repas dansant de la chasse se voyait obligé de refuser du monde pour cause de salle complète.

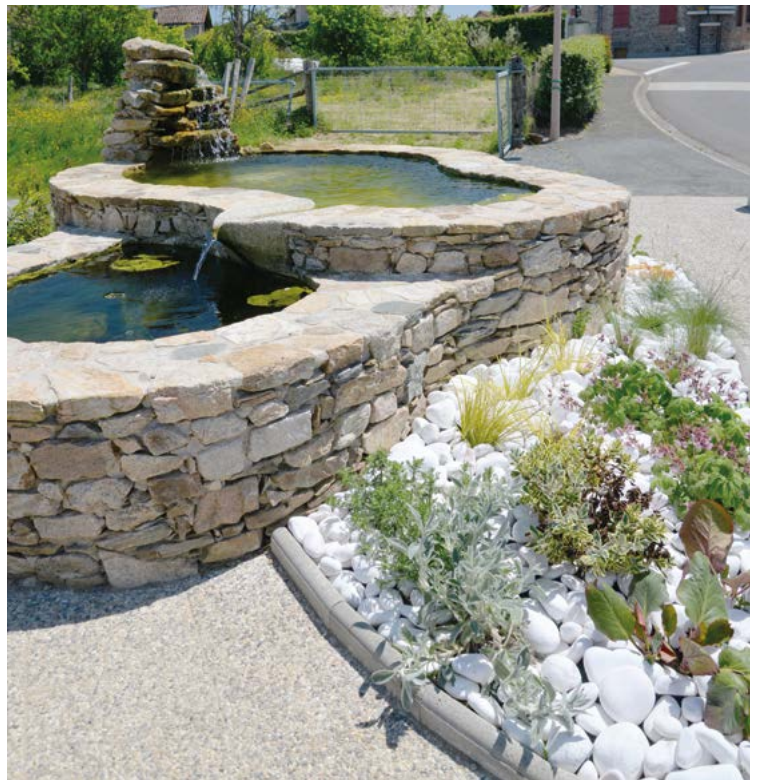
POUR 2020, LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Loto, le 1^{er} Mars
- Concours de pêche et un repas champêtre, le 2 août 2020
- Repas dansant, le 24 octobre 2020

Outre les battues au gros gibier, ont lieu des battues pour détruire les renards en sur-nombre et des déterrages de blaireaux.

Cette année, les bénévoles de l'ACCA ont poursuivi l'aménagement du local de l'ancienne poste qui est à présent opérationnel. Tournée vers la nature, l'ACCA est une association aux activités variées qui ne demande qu'à se diversifier davantage, tout en conservant l'esprit du monde rural.





IMPRESSION TEXTO SAINT-JUNIEN
Dépôt légal 2020